



**COMITE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2022**

**Etaient présents :**

***Représentants des collectivités (4) :***

- Madame Catherine VIGUIE, Maire-Adjointe de Firmi, suppléante,
- Monsieur Maurice BARTHELEMY, Maire-Adjoint de MONTCLAR, titulaire,
- Monsieur André BORIES, Maire de GRAMOND, titulaire,
- Monsieur Simon WOROU, Maire de SAINTE-JULIETTE-SUR-VIAUR, suppléant,

***Représentants du personnel (6) :***

- Madame Annie BOUSQUET (CFDT), titulaire
- Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT), titulaire,
- Monsieur Thierry FONTANIE (CGT), titulaire,
- Madame Morgane DELFORGE (CGT), titulaire,
- Monsieur Claude CAUBEL (CGT), titulaire,
- Madame Fanny FLORY (CGT), suppléante,

**Etaient absents ou excusés :**

***Représentants des collectivités :***

- Monsieur Jean-Pierre LADRECH, Maire de FIRMI, Président du Comité Technique Départemental, Président du Centre de Gestion
- Madame Nicole ANDURAND LE GUEN, Maire-Adjoint LE BAS SEGALA, titulaire,
- Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, titulaire,
- Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, titulaire,
- Monsieur Damien LAURAIN, Maire-Adjoint de SEVERAC D'AVEYRON, titulaire,

***Représentants du personnel :***

- Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), titulaire,
- Monsieur Jean-Luc VERNHES (CGT), titulaire,

Monsieur Romain BOUAT, Responsable adjoint du Pôle Ressources humaines – conseil statutaire, assiste à la séance pour assurer les tâches matérielles.

Monsieur André BORIES ouvre la séance à 14 heures 30. Il constate que le quorum est atteint.

- Un secrétaire de séance, Monsieur Simon WOROU, Maire de SAINTE-JULIETTE-SUR-VIAUR, et un secrétaire adjoint, Monsieur Claude CAUBEL (CGT), sont désignés.

*Monsieur BORIES informe les membres de l'instance qu'il assurera la présidence de l'instance par intérim durant quelques semaines le temps de l'absence de Monsieur LADRECH.*

RELEVÉ DE CONCLUSION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>06 juillet 2022</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Observations : Demande d'une rectification de la CGT en page 3. La modification sera apportée.</b>			
<b>21 juillet 2022</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Observations : Demande d'une rectification de la CGT en page 2. La modification sera apportée.</b>			

APPRENTISSAGE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Cias Ouest Aveyron Communauté – Ehpad le Paginet</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Communauté de Communes Aveyron Bas Ségala Viaur</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Epage Viaur</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			

ASTREINTES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène</b>			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		4 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable pour le collège des représentants du personnel.</b>			
<b>Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Observations : Les élus CGT sollicitent des précisions sur les semaines qui ne sont pas identifiées en astreintes.</b>			

<b>Mairie de Saint-Georges-de-Luzençon</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Observations : Les élus CGT rappellent que les astreintes concernent les missions qui ne sont pas programmables.</b>			

<b>COMPTE EPARGNE TEMPS</b>			
	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENSION</b>
<b>Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Mairie de Thérondels</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			

<b>COMPTE PERSONNEL DE FORMATION</b>			
	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENSION</b>
<b>Mairie de Najac</b>			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		4 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Salles Courbatiès</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			

<b>HEURES COMPLEMENTAIRES - SUPPLEMENTAIRES</b>			
	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENSION</b>
<b>Mairie de Boisse-Penhot</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Mairie de Boussac</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			

JOURNEE DE SOLIDARITE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Mairie de Saint Rémy</b>			
Collège représentants du personnel	2 CFDT	4 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Défavorable pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>CIA S Ouest Aveyron Communauté – Ehpad le Pagniet</b>			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	3		1
<b>Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable pour le collège des représentants des collectivités.</b>			

Explication du vote de la CGT : La CGT dénonce ce système inspiré du secteur marchand, qui vise au final à réduire les coûts de fonctionnement des collectivités, en se servant du personnel comme variable d'ajustement. Les services publics, les agents et les populations n'ont rien à gagner à voir se développer ce genre de dispositif.

MODIFICATION HORAIRES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Mairie Belmont sur Rance</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Mairie de Campuac</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Mairie de la Loubière</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Mairie du Monastère</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			

<b>Mairie du Monteils</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Mairie de Roussennac</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Mairie Saint Jean et Saint Paul</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Mairie de Sanvensa</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			

ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Mairie de Lassouts</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Observations : Les représentants du personnel sollicitent des précisions sur l'ancien planning ainsi que des précisions sur les raisons ayant entraînées ces modifications.</b>			

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Communauté de Communes du Réquistanais</b>			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		4 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie d'Aubin</b>			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		4 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Saint Léons</b>			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		4 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			

Explication du vote d'abstention de la CGT : en faveur d'une prise en charge à 100% de la mutuelle et de la prévoyance. Les nouveaux montants prévus dans le dernier décret n°2022-581 du 20 avril 2022 (soit un plancher minimal de 7 euros pour la Prévoyance et 15 euros pour la Santé) sont très insuffisants pour couvrir le coût réel.

RATIOS PROMUS/PROMOUVABLE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>CIAS EHPAD LE PAGINET</b>			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			

RIFSEEP			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Mairie d'Aubin</b>			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Castanet</b>			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Castelnau-Pégayrols</b>			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Com.Com. Plateau de Montbazens</b>			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Com. Com. Lévézou-Pareloup</b>			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Mairie de Firmi</b>			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de La Rouquette</b>			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Lestrade et Thouels</b>			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Saint Juéry</b>			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Sivom Tarn et Lumensonesque</b>			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Mairie de Saint Radegonde</b>			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Syndicat mixte de Conques</b>			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Abstention à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</b>			

Explication du vote de la CGT : Les élus CGT déplorent ce système de rémunération, qui sans véritablement de transparence et d'équité, vise à l'individualisation de la rémunération des agents. Le tout au détriment de la rémunération indiciaire, qui doit être revalorisée régulièrement (point d'indice bloqué depuis plus de 10 ans) et constituer une base de traitement véritablement équitable.

SUPPRESSION D'EMPLOIS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>CIAS Ouest Aveyron, EHPAD le Paginet</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			

<b>EHPAD La Fontanelle</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Mairie de Rebourguil</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Mairie Saint Amans-des-Côts</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			
<b>Mairie de Taussac</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			

<b>TABLEAU DES EFFECTIFS</b>			
	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENSION</b>
<b>Mairie de Saint Géniez d'Olt</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			

Explication du vote de la CGT : la détermination du taux à 100% n'engage pas la collectivité sur les nominations.

<b>TELETRAVAIL</b>			
	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENSION</b>
<b>Mairie de Roquefort-sur-Soulzon</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			

<b>TEMPS PARTIEL</b>			
	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENSION</b>
<b>Mairie d'Ayssènes</b>			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges</b>			



<b>Mairie de Flagnac</b>			
Coll�ge repr�sentants du personnel	6		
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
<b>Avis : Favorable � l'unanimit� des deux coll�ges</b>			
<b>Mairie de Riviere sur Tarn</b>			
Coll�ge repr�sentants du personnel	6		
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
<b>Avis : Favorable � l'unanimit� des deux coll�ges</b>			

**Questions diverses :**

Les  lus CGT sollicitent l'instance au sujet d'une m diation.

Messieurs BARTHELEMY et BOUAT indiquent qu'il est n cessaire de se rapprocher du Directeur du CDG afin de s'assurer que les crit res d'une m diation pr alable obligatoire soient bien remplis.

**Comit  d'Hygi ne de S curit  et des Conditions de Travail (CHSCT) :**

Aucune saisine n'a  t  pr sent e.

L'ordre du jour ayant  t   puis , la s ance est lev e   16 h 45 heures.

**Le Pr sident,  
par int rim**

**M. Andr  BORIES**

**Le Secr taire,**

**M. Simon WOROU**

**Le Secr taire-adjoint,**

**M. Claude CAUBEL**